

Les informations FDC, nationales, évènements du moment.  
Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).



L'actualité de la Fédération Départementale  
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine  
**N°34 - Février 2026**

## INFOS FDC

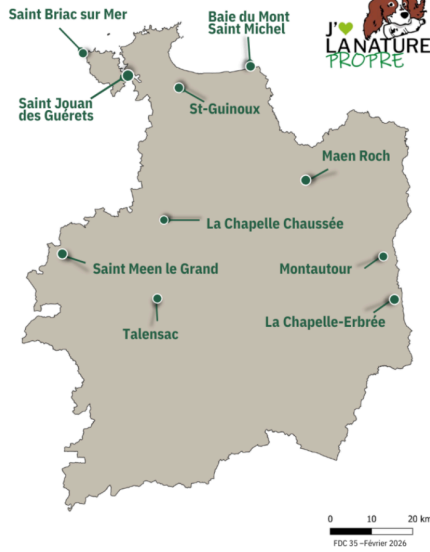
J'Aime La Nature Propre édition 2026



📅 Pour la 3<sup>e</sup> édition, nous relançons l'opération « J'aime la Nature Propre »  
**du 6 au 8 mars 2026 !**

🌿 Participez à #JaimeLaNaturePropre en Ille-et-Vilaine !

10 points de collecte vous attendent pour ramasser, protéger et agir concrètement pour nos paysages. Retrouvez le point le plus proche et rejoignez nous !



Où ?	RDV ?	Heure ?
La Chapelle-Erbrée	Place de la mairie	9h30 le dimanche 8 mars
St Jouan Des Guérets	Parking du Vallion	9h le samedi 14 mars
Talensac	Salle Judicaël	8h30 le samedi 7 mars
La Chapelle-Chaussée	Place de la Mairie	10h le samedi 7 mars
Saint-Guinoux <small>Coutier offert par la mairie</small>	Parc de phyto-remédiation	14h le samedi 7 mars
Maen Roch	Mairie annexe de St Etienne en Cogles	9 h le samedi 7 mars
St-Briac-sur-Mer <small>Collettes-saucisses offerts par l'association des chasseurs Réservation : 06 22 28 64 73</small>	hall de la salle des fêtes	9h 30 le samedi 7 mars
Baie du Mont-Saint-Michel	Maison de la baie, Le Vivier-sur-Mer	9 h le samedi 7 mars
Montautour	Place de la mairie	9 h le dimanche 8 mars
St-Meen-le-Grand	Place de la mairie	10h le samedi 7 mars

Contact

Evènement

En savoir plus

## Animation Marais Noir de Saint Coulban : "Venez découvrir la vie nocturne des oiseaux d'eau"

Venez participer aux découvertes hivernales du Marais Noir de Saint Coulban !

"Venez découvrir la vie nocturne des oiseaux d'eau"

**Samedi 14 mars : de 18h à 19h30**

**Inscription obligatoire par mail**

**Animation gratuite.**

**Boulienne 35430 St Père Marc en Poulet.**

**Je m'inscris**

(uniquement pour les adhérents territoriaux)

Uniquement pour les territoires déjà  
référéncés à la FDC 35

**Votre déclaration est à remplir et à  
renvoyer pour le 10 mars 2026.**

En ligne, votre déclaration est modifiable  
jusqu'au 10 mars 2026.



## Demande de plan de chasse / gestion en ligne

[Demande de rendez vous Franck DROUYER](#)

[Demande de rendez vous David TANNOUX](#)

Pour les **nouveaux demandeurs**,  
vous pouvez retrouver tous les documents nécessaires sur notre site internet :

DOCUMENTHEQUE/ DOCUMENTATION / PLAN DE CHASSE / DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

[Je télécharge les docs](#)

## RAPPEL pour 2026 : Les ACCA et AICA mettent les compteurs à zéro

**En 2026, toutes les ACCA et AICA sont  
concernées par trois démarches obligatoires :**

- Renouvellement complet des conseils d'administration (mandat 3 ans, candidature individuelle).
- Approbation des annexes réglementaires en assemblée générale (validité 3 ans).
- Déclaration des élus en préfecture : en ligne via Service-Public.fr ou par courrier.

**La FDC35 ne réalise plus la déclaration.**



[Contact FDC](#)

[Toutes les infos](#)

## Retour des timbres vote en vue de l'Assemblée Générale du 11 avril 2026

Ce rendez-vous présentera le bilan de notre activité et les orientations pour la saison à venir.  
Votre présence est essentielle, nous comptons sur vous !

**La prochaine Assemblée Générale est prévue le  
Samedi 11 avril 2026 à 8h30 au Sabot d'Or à Saint Gilles.**

Pensez d'ores et déjà à bien retourner vos **timbres votes** à la FDC 35 !

**Retour possible jusqu'au 22 mars 2026.**

**RAPPEL :**

## Chaque personne ayant apposé son timbre doit signer en face.

Personne ne peut signer à votre place sinon le timbre ne sera pas comptabilisé.

A défaut de signature le vote ne sera pas comptabilisé non plus.



Fédération des Chasseurs d'Ille et Vilaine  
2, Beauregard  
35630 SAINT SYMPHORIEN  
02 99 45 50 20 - fdc35@fdc35.com

### DROIT DE VOTE ET DELEGATION AUX ADHERENTS DETENTEUR DE DROITS DE CHASSE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE du 11 avril 2026 – Saint Gilles

Document à adresser 20 jours avant la date de l'Assemblée générale, soit **avant le 22 mars 2026**, au siège de la Fédération d'Ille et Vilaine, Beauregard, 35630 Saint Symphorien.

NOTICE EXPLICATIVE « VOIX ET POUVOIRS »
Adhérent détenteur de droits de chasse en Ille et Vilaine : ✓ Je dispose d'une voix territoire ✓ Je dispose également de ma voix chasseur si je suis adhérent titulaire de la validation du permis de chasse en Ille et Vilaine. ✓ Je détens en plus une voix par 50 ha ou tranche de 50 ha de mon territoire platonné à 2500 ha ✓ Je peux déléguer mes « voix territoriales » à un autre adhérent Ille et Vilaine. ✓ Je peux disposer, en plus de mes voix, des voix d'autres chasseurs d'Ille et Vilaine et des voix d'autres détenteurs de droits de chasse d'Ille et Vilaine. Je peux avoir un maximum un nombre de voix cumulées égale à 1 % du nombre total d'adhérents, soit 118 voix. Si les voix cumulées dépassent le 1 %, vous pouvez donner vos voix « chasseurs » excédentaires.

NUMERO DE TERRITOIRE : .....  
NOM DU TERRITOIRE : .....  
REPRESENTANT : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL - VILLE : .....  
Mobile / Tél. : ..... Email : .....

POUVOIR	
A remplir si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale et souhaitez y être représenté(e) :	
Je soussigné(e) .....	
Représentant de la chasse .....	
Donne, par la présente, pouvoir à (Nom, prénom) .....	
Adresse postale .....	
Adhérent de la fédération 35, aux fins de me représenter à l'Assemblée générale, et en conséquence à prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes sur les questions portées à l'ordre du jour, approuver tous rapports et tous comptes, substituer dans tout ou partie des présents pouvoirs et généralement faire tout ce qui sera nécessaires à mes intérêts et le ratifiant d'avance.	
Fait à ..... le .....	
En cas de délégation, ici signature du <b>Président</b> , en faisant précéder la mention « <b>BON POUR MANDAT</b> »	<b>Signature de la personne mandatée par le « Président »</b> , en faisant précéder par la mention « <b>BON POUR ACCEPTATION</b> »

PROCURATION AU PROFIT DU PORTEUR DE VOIX à compléter : .....  
Rappel : un détenteur ou représentant territorial ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.

Timbres VOTE Ille et Vilaine (uniquement)	SIGNATURE Faire précéder de la mention « BON POUR POUVOIR »
<b>TIMBRE VOTE CHASSEUR VALIDATION DÉPARTEMENT 35 SAISON 2025-2026</b>	<b>SIGNATURE OBLIGATOIRE DU CHASSEUR SI ABSENCE &gt; VOTE NON PRIS EN COMPTE</b>
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	

Je n'ai pas ma feuille

Rappel explication vote

Toutes les infos

## Nouveauté : déclarez vos dégâts de gibier en ligne

(uniquement pour les exploitants agricoles)

Pour faciliter vos démarches, la FDC35 met à votre disposition un service de télédéclaration en ligne pour signaler vos dégâts de grand gibier.

### Pourquoi utiliser la télédéclaration ?

- Plus rapide et sans déplacement
- Formulaire simple et intuitif
- Transmission immédiate de votre demande
- Gain de temps pour le traitement des dossiers

À partir du 1er juillet 2026, la télédéclaration devient obligatoire.

Tutoriels, création de compte et déclaration pas à pas sont disponibles sur notre site internet.

En cas de difficulté, l'équipe dégâts reste à votre écoute.

Je déclare en ligne

Toutes les infos

Contact



## REGLEMENTATION

Fin de saison 2025-2026 : 28 février 2026

### Horaires : levé et couché du soleil

Le mois de février se termine et marque la fermeture de la chasse à tir, notamment l'approche / affût et la battue des cervidés et du renard. 🦊🦌

➡ La chasse à tir du sanglier (battue, affût, approche) reste autorisée jusqu'au 31 mars 2026. 🦘

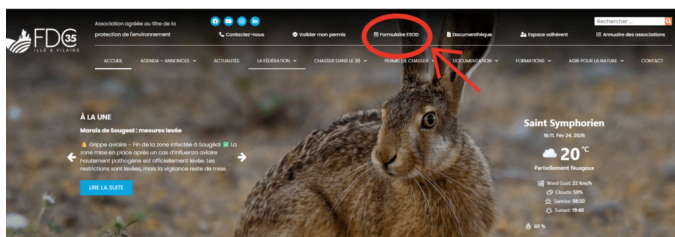
Toutes les modalités

📌 Retour des bracelets grand gibier : 15 avril 2026 **dernier délai.**

📌 Retour des carnets bécasse : 15 mars 2026



## Le formulaire de demande ESOD est en ligne !



Le formulaire d'autorisation de tirs d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) est désormais disponible !

N'hésitez pas à faire votre demande.

**Rappel :** si vous n'avez pas de retour de la DDTM dans les 48h, alors votre demande est validée.

Je fais ma demande

### Inscription permis de chasser : logiciel OFB toujours inaccessible

La pré-inscription à l'examen du permis de chasser se déroule **en ligne uniquement** sur le site suivant : permis chasser ofb (bouton inscription ci-dessous).



**! Site temporairement indisponible en raison d'une cyberattaque. Durée indéterminée.**

**Tout dossier reçu sans préinscription en ligne ne pourra être traité. Merci de patienter avant de renvoyer votre dossier complet.**

Processus d'inscription

Le déroulement

Inscription

### Nouveauté : nous récupérons vos cartouches et douilles usagées à la FDC

Chaque année, des milliers de cartouches sont tirées lors de la chasse ou de ball-trap en Ille-et-Vilaine. Si beaucoup sont ramassées, certaines restent dans la nature et mettent des centaines d'années à se dégrader.

Pour que ces douilles, entièrement recyclables (plastique et laiton), ne finissent pas à la poubelle ou en déchèterie, la FDC 35 les récupère pour les recycler.

Ce service est mis à disposition de tous ses adhérents.

Les objectifs sont simples :

- Réduire les cartouches abandonnées dans la nature ou les déchets
- Valoriser durablement les matières plastiques et métalliques.



### Talkies-walkies et fréquences autorisées à la chasse

La Fédération départementale des chasseurs du Finistère (FDC 29) a réalisé une plaquette pratique dédiée à l'utilisation des talkies-walkies à la chasse et aux fréquences autorisées.

Face au développement des communications électroniques en battue et aux contrôles récents révélant des matériels non conformes, ce document rappelle les règles en vigueur, les équipements autorisés (notamment les PMR446 conformes) et les bonnes pratiques pour chasser en toute légalité et en sécurité.



Je télécharge la plaquette

Avez vous vu des hirondelles chez vous ? 📍

**Les hirondelles de fenêtre et hirondelles rustiques reviennent chaque printemps... mais leur population a chuté de 40 % en 20 ans.**

Pour la 3<sup>e</sup> année, la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne lance un recensement participatif. **Avez-vous repéré des hirondelles ou des nids chez vous ?**



Hirondelle de fenêtre



Nid fermé avec une petite ouverture

Hirondelle rustique



Nid ouvert en demi-bol



#### 📌 Comment participer ?

Notez vos coordonnées, l'espèce, le nombre de nids et le type de bâtiment

Envoyez vos infos par mail ou par téléphone : 06.23.73.88.15

Ou sur le site : [hirondellesetbiodiversite.fr](http://hirondellesetbiodiversite.fr)

🌸 Votre contribution aidera à protéger ces magnifiques oiseaux !

📷 Partagez aussi vos photos et observations !

J'envoie mes infos par mail

Je transmets par le site web

## INFO EVENEMENT

"Capreolus, Capreolus" - un film de Francis Poirier et Jean-Claude Meslé

# Capreolus capreolus

Brocard et chevrette

*J'ai toujours vécu  
à l'ombre du roi cerf*

**Projection au cinéma** *suivi d'un débat*

**Saint Malo** (La Passerelle)  
Dimanche 29 Mars 15 h

**Romillé**  
Dimanche 12 Avril 15 h

**St Méen le Grand**  
Mardi 21 Avril 20 h 30

**Monterfil**  
Vendredi 24 Avril 14 h 30 et 20 h 30

**Paimpont**  
Dimanche 20 Septembre 17 h



Venez découvrir ce nouveau film dédié au chevreuil.

Plusieurs dates à venir !

- Saint Malo - 29 mars 15h
- Romillé - 12 avril 15h
- St Méen le Grand - 21 avril 20h30
- Monterfil - 24 avril 14h30 / 20h30
- Paimpont 20 septembre 17h

En savoir plus

Une place pour le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage, ça vous dit ?

**Du 27 au 30 mars 2026**

Vivez une aventure cynégétique unique  
au @Salon de la Chasse et de la Faune  
Sauvage 🦌 🌿

👉 Un grand moment de rencontre et de  
partage autour de la chasse, dans toutes  
ses dimensions.

🏠 Plus de 400 exposants dans une tente  
géante chauffée : marques, nouveautés,  
voyages et bien plus encore !

🇫🇷 Célébrons ensemble notre passion,  
notre culture et notre mode de vie 🍷 🌿

**Places offertes disponibles à la FDC sur  
demande. Envoyez-nous un mail !**



Je veux ma place !

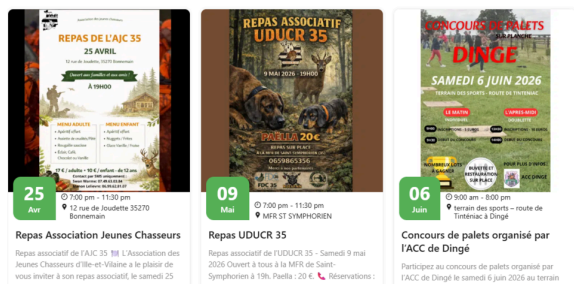
En savoir plus

Agenda évènement

ANNONCES

# Agenda des asso's : plusieurs évènements en ligne, n'hésitez pas à consulter !

## L'agenda des asso's



**25 Avr**  
Repas Association Jeunes Chasseurs  
Repas associatif de l'AIC 35. L'Association des Jeunes Chasseurs d'Ille-et-Vilaine a le plaisir de vous inviter à son repas associatif, le samedi 25

**09 Mai**  
Repas UDUICR 35  
Repas associatif de l'UDUICR 35 - Samedi 9 mai 2025 Ouvert à tous à la MFR de Saint-Symphorien à 19h. Paella - 20 €. Réservations :

**06 Juin**  
Concours de paquets organisé par l'ACC de Dingé  
Participez au concours de paquets organisé par l'ACC de Dingé le samedi 6 juin 2025 au terrain

La Fédération a mis en place **un agenda pour valoriser vos évènements locaux** : repas, ball-trap, animations... et plus encore ! Plusieurs évènements sont déjà à découvrir.

Partagez le vôtre par mail :

date, lieu, tarif, affiche et brève description.

Tous seront publiés sur fdc35.com

Je partage mon évènement

Je consulte l'agenda

# Réservez votre créneau de ciblage en ligne

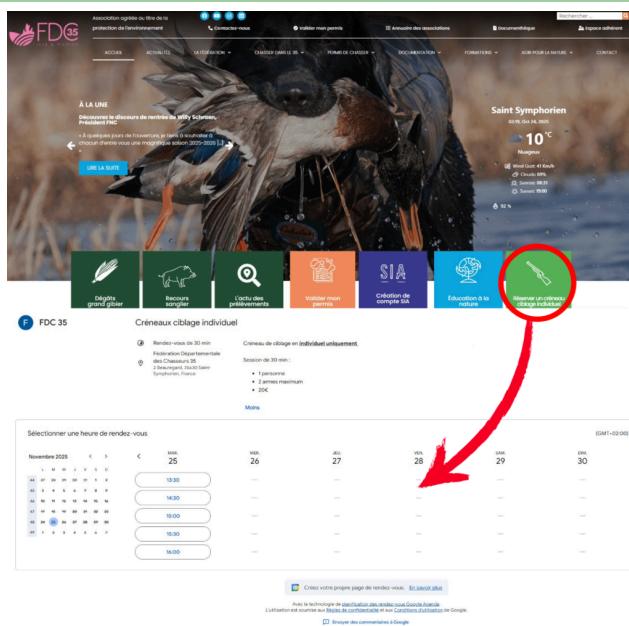
Cette année, la FDC35 facilite l'entraînement au tir sur sanglier courant : **réservez votre créneau en ligne en quelques clics et recevez la confirmation instantanément.**

✓ Créneaux individuels de 30min : réservation en ligne, confirmation immédiate.

✓ Max. 2 armes par participant.

⚠ Sessions groupe (4-8) : contactez le formateur.

Venez régler vos armes et perfectionner votre tir sur sanglier courant !



**À LA UNE**  
Découvrez le classement des ventes de Saint-Symphorien

**Saint-Symphorien**  
10°C  
Pluie

**FDC 35**  
Créneau ciblage individuel

Créneau de ciblage en individuel uniquement

Sélectionner une heure de rendez-vous

Novembre 2025	25	26	27	28	29	30
10:30	—	—	—	—	—	—
14:30	—	—	—	—	—	—
18:30	—	—	—	—	—	—
20:30	—	—	—	—	—	—

Créer votre propre page de rendez-vous. [En savoir plus](#)

Je réserve mon créneau

# Nouveau : totebag FDC en vente à l'accueil !



Pratique, résistant et aux couleurs de la FDC 35, notre tote bag est disponible à l'accueil de la FDC 35.

**Prix : 3 € seulement !**

## Reprise des activités du CEDSA 35



Le CEDSA 35, Club d'Éducation et de Dressage des Setters Anglais d'Ille-et-Vilaine relance ses séances pour setters anglais, réservées aux adhérents du CSA 35 et communes limitrophes.

Obéissance, rappel, quête, arrêt et préparation au TAN sont au programme, avec suivi personnalisé.

📍 Samedi matin, mars à juin 2026, à Messac - ambiance conviviale et passionnée.

✦ Places limitées, inscrivez-vous vite !

[Toutes les infos](#)

🍷 Idée recette FNC : Bolognaise de sanglier

# NOUVELLE RECETTE

## Bolognaise de sanglier



### Ingrédients :

Pour 4 personnes

- Épaule de sanglier : 300 g
- Lait : 200 g
- Parmesan râpé : 40 g
- Ail : 2 gousses
- Farine : 15 g
- Bouillon de légumes : 25 cl
- Tagliatelle fraîche : 300 g
- Poivre
- Pain de mie : 30 g
- Oeuf : 1
- Oignon : 1
- Coriandre fraîche
- Coulis de tomate : 50 cl
- Huile d'Olive
- Sel

### Préparation

#### Préparation de la sauce bolognaise à la recette

1. Faire revenir l'ail et l'oignon dans une poêle.
2. Ajouter le coulis de tomates et le bouillon de légumes et laisser mijoter.

## Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

2, Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20

[fdc35@fdc35.com](mailto:fdc35@fdc35.com)

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !

©2026FDC35. All right reserved. Tous droits réservés

Newsletter réalisée par la FDC35 / C.AUBRY -

Image(s) vidéo(s) utilisée(s) sous licence FDC35- stock.adobe.com



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :  
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)